

pédagogique

L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole Jean ZAY

Sommaire

1.	Présentation de la structure	p.3
	a. Environnementb. Caractéristique	
2.	Le public visé	p.6
	 a. Caractéristiques de la tranche d'âge b. Caractéristiques du public de l'ALAE c. Effectif / tranche d'âge d. Dispositif 	
3.	Les objectifs	p.8
	 a. Le Projet Educatif de la Fédération b. Les objectifs généraux c. Les projets d'activité d. Protocole sanitaire 	
4.	Les moyens	p.17
	 a. Humains b. Matériels c. Financiers d. Les partenariats e. Fonctionnement de la structure 	
5.	Evaluation	p.22
	a. La Charte de Qualitéb. Les réunions d'équipesc. Les Bilans d'activités	
6.	La communication	p.24
	a. La réunion Enfants / Animateursb. Les relations	
7.	L'accueil d'enfant en situation de handicap	p.26
	a. Nos engagements b. Les moyens	
8.	La Fédération Léo Lagrange	p.28
	a. Présentation de la Fédération b. La Délégation Nationale Enfance c. La Charte de Qualité	

1. Présentation de la structure

a. Environnement

1. Champs d'action de l'accueil

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre ».

La ville de Perpignan a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2018/2019 à 2021/2022 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, **dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan**. Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- 10 ALAE sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- 6 ALSH, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées. Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc 4 ALSH périscolaires et 6 ALSH Extrascolaires que gère la Fédération Léo Lagrange Méditerranée.

La Fédération Léo LaGrange a fait l'acquisition du **lot n° 2 en Septembre 2020 concernant la partie « ouest » de Perpignan.** Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- 4 ALAE sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- 4 ALSH, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances (5 ALSH l'été), en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

L'ALAE Jean Zay Marie Curie se situe dans le quartier Saint Martin dans la zone ouest de la ville : on retrouve deux écoles maternelles, une école élémentaire et un collège. La structure est située en zone REPR (Réseau d'éducation prioritaire renforcé) dépendant du bassin du collège Madame de Sevigné

La politique de l'éducation prioritaire a pour but de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements du territoire qui rencontre les plus grandes difficultés sociales.

2. Caractéristiques

Dans le quartier Saint Martin qui se situe dans la zone ouest de la ville, on retrouve deux écoles maternelles, une école élémentaire et un collège. L'école se situe en zone REPR (Réseau d'éducation prioritaire renforcé) et dépend du bassin du collège de Madame de Sévigné.

Le quartier regroupe plusieurs résidences : les Romarins, Dalbiez et les Rois de Majorque ainsi qu'une cité HLM (les Baléares).

Les bâtiments de l'ALAE Zay-Curie se situent entre les trois écoles : Jean Zay (cycle 3), Marie Curie (cycle 2) et l'école maternelle Edouard Herriot.

Ces écoles sont proches des quartiers Maillotes et Saint-Assiscle. Les enfants sont en majorité d'origine maghrébine ou turque pour une minorité.

On constate également une augmentation massive des élèves nouvellement arrivés (ENA) venant de l'Europe de l'Est et d'Espagne.

La plupart des enfants qui fréquentent cette école sont issus d'un milieu social défavorisé et de familles monoparentales.

La structure

L'ALAE est habilité pour une capacité d'accueil de 130 enfants. Les inscriptions s'effectuent en mairie.

Les parents doivent remplir la fiche de renseignements qui contient les données essentielles et obligatoires au fonctionnement de la structure. Il est également demandé aux parents de fournir l'attestation d'assurance extrascolaire ainsi que la photocopie des vaccins.

Suite à la création de nouveaux locaux, l'ALAE possède :

- 1 bureau pour la direction
- 1 salle de motricité
- 1 cuisine espace partagé enseignant/animateur
- 1 potager
- 2 salles polyvalentes équipées d'un point d'eau
- Les deux cours de l'école
- Le plateau sportif (terrain de basket, terrain de foot) qui a été rénové durant les travaux

	СР	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS
CANTINE	15	15	35	35	25	5
GARDERIE SOIR	13	14	22	14	11	2



ALAE Jean ZAY 68 avenue Victor Dalbiez

66000 PERPIGNAN

(L'accès au centre peut s'effectuer par le chemin piétonnier du Mail.)

2. Le public visé

a. Caractéristiques de la tranche d'âge :

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
6/8 ans	- apprentissage des techniques (motricité fine) - vitesse d'exécution plus grande - croissance moins importante	- notion espace/temps s'affine (+ latéralisation) - capacité d'attention augmente - apprentissage lecture / écriture	- fin de l'égocentrisme : se tourne vers les autres - intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre - besoin de s'exprimer - début de la coopération
8/12 ans	- écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)	- développement de la capacité de raison- nement (renforcement de l'argumenta-tion)	 la dimension de groupe d'appartenance apparaît ouverture sur le monde désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)

b. Caractéristiques du public

Le public accueillit provient essentiellement du quartier St martin ainsi que des quartiers avoisinants, Les Romarins et les Harras. Les familles sont pour la majorité issue d'un milieu modeste avec une diversité culturelle riche.

Nous observons une forte majorité de familles nombreuses, souvent seul un des deux parents travaille.

c. Effectif / tranche d'âge

LES DIFFERENTS TEMPS	EFFECTIFS
MIDI	145
GARDERIE MIDI	25
SOIR	70

Déclaration DDCSPP



d. Dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Sevigné en REP+) :
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale
- Projet Educatif Local
- Projet Educatif De Territoire
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- APL
- Dispositif de réussite éducative



3. Les objectifs

a. Le Projet Educatif de la Fédération

Les objectifs du PEL - PEDT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEDT « Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH. Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances. Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

- 1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
- 2. de l'éveil aux langues étrangères,
- 3. de l'éducation sportive,
- 4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
- 5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement). Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge. Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et

sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PEDT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

- 1. Les enfants
 - Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
 - Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
 - Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.
- 2. Les partenaires éducatifs
- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projets communs, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.
- 3. Les parents
 - Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

TIF	Objectif général - 1	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels	
EDUCATIF	Education à la citoyenneté	Lutter contre les discriminations	12 séances du programme « Défis & Différences »	
PROJET E	Accès à la culture	Mettre en place un parcours individuel de Spectateur	Découverte des arts du cirque (Atelier Cirque coanimé par l'équipe et un comédien / intervenant)	
b.	Education au développement durable	Education à la consommation responsable	Découverte et rencontres avec les producteurs locaux	

b. Les objectifs généraux

Associer les différents acteurs en prenant en compte l'enfant dans sa globalité

Respecter le rythme de vie en fonction de ses capacités et ses besoins

Respecter les individualités en prenant en compte les singularités de chacun

Rendre l'enfant citoyen

Rendre l'enfant éco –citoyen

Assurer continuité école alae/ecole/alsh

Mise en place de projet commun

Mise en place du protocole sanitaire

Sensibiliser hygiène et santé

Favoriser le vivre ensemble

Mise en place d'activités variées au choix de l'enfant

Favoriser l'expression, la réflexion et développer leur esprit critique

Mise en place de temps de parole et, de débat citoyen

Sensibiliser à l'écologie

Mise en place d'activités autour de la biodiversité, et du recyclage

c. Les projets d'activité

L'équipe d'animation de l'ALAE travaille chaque année sur un projet qui rassemble tous les animateurs et donc tous les groupes d'enfants. Cette année les enfants vont réaliser une émission de télévision avec différentes chroniques. L'un des objectifs étant de créer une cohésion d'équipe et du groupe enfants :

- Musique urbaine : atelier d'écriture qui permettra aux enfants d'exprimer leurs émotions, leurs ressentis
- Théâtre : création de publicités
- Chronique scientifique « C'est pas sorcier »
- Jardinage « Silence ça pousse »
- Chronique de prévention : spots santé
- Art & Co : apprendre à recycler
- Jeux télévisés
- Chronique « Limo Phylo »

1) <u>Associer les différents acteurs en prenant en compte l'enfant dans sa globalité</u>

Assurer la continuité Ecole/ALAE/ALSH

- **Assurer** un cadre sécurisant à l'enfant
- **Prendre** l'enfant dans sa globalité
- Assurer une cohérence entre les différents acteurs éducatifs
- Développer les complémentarités éducatives.
- Etablir des règles de vie commune avec l'école

Moyens

- Temps d'échange et de travail avec les différents acteurs éducatifs : participation au conseil d'école, aux réunions PAI, aux équipes éducatives
- Projet partagé avec l'école : nettoyons la nature, classe transplantée, participation au conseil d'enfants, projet judo (cm1) et atelier les Zay l'olympiade
- L'école, l'Alae et l'accueil de loisirs s'organisent sur le même site avec des salles mutualisées.
- Les équipes d'animation assurent la continuité éducative en étant présentes sur les différents temps (péri et extra-scolaire)
- Utilisation d'un outil commun (carnet de liaison) permettant de faire le lien parent / ALAE / enfant.
- Mise en place d'une permanence inscription Alsh le lundi soir de 17 h à 18 h.

2) Respecter le rythme de vie en fonction de ces capacités et ses besoins

Sensibiliser à l'hygiène et à la santé :

- Savoir appliquer les notions d'hygiène de base
- Connaître et appliquer les notions d'équilibre alimentaire
- Respecter le rythme de vie de l'enfant
- Eduquer au goût

Moyens

- Mise en place d'un protocole sanitaire lié à la crise sanitaire (cf.d.protocole sanitaire)
- Mise en place du lavage des mains systématique (avant/après l'activité, avant/après le repas et avant /après le passage aux toilettes)
- Education au goût et à l'équilibre alimentaire par le biais du projet « Zay 'mission » : création d'une émission comportant une chronique culinaire
- Affichage des menus dans les écoles (dans le restaurant scolaire et sur le tableau d'affichage à l'entrée de l'école)
- Mise en place d'un jardin pédagogique en partenariat avec l'école

Favoriser l'accès aux activités sportives :

- **Développer** des activités physiques et sportives
- Favoriser les échanges, les expériences et les rencontres.
- **Favoriser** l'émergence d'une passion.
- **Développer** l'esprit de coopération, de stratégie, fair play...

Donner le choix des activités s'inscrivant dans un projet à moyen ou long terme

Moyens

- Mise en place de jeux coopératifs (relais, tournoi, jeux traditionnels, jeux d'opposition). Ces jeux doivent permettre à l'enfant de développer les notions de fair- play et de respect.
- Comme chaque année, nous souhaitons développer l'initiation à différents sports, connaître et appliquer les règles des jeux sportifs collectifs (hand, foot, rugby, basket...), par la mise en place d'ateliers d'initiation (passes de ballons, dribble...)
- Projet judo avec l'école, à raison d'une fois par semaine, avec les classes de CM1.
- Intervenant sportif DDCS.
- Mise en place d'activités physiques telles que le yoga qui favorise de par les postures la souplesse, le renforcement et la concentration.

Toutes les activités sportives sont proposées dans le respect du protocole sanitaire.

3) Respecter les individualités en prenant en compte les singularités de chacun

Favoriser la notion Vivre ensemble :

Permettre aux enfants de se construire en tant que citoyen :

- Améliorer le cadre de vie.
- **Amener** l'enfant vers une plus grande autonomie.
- Responsabiliser l'enfant, sur ses choix, son comportement.
- **Tenir compte** des besoins et des désirs de l'enfant tout en respectant son rythme de vie.
- Respecter les personnes, les lieux et le matériel
- Favoriser l'ouverture d'esprit et la solidarité

Moyens

- Mise en place d'un programme d'activités où l'enfant s'inscrit pour un cycle en fonction de ses désirs et de ses envies.
- En prévoyant un temps de rangement du matériel et des locaux avec les enfants à la fin de chaque activité.
- Mise en place d'ateliers de décoration des espaces de vie (décoration des panneaux d'affichages...) afin que les enfants puissent au mieux s'approprier les lieux.
- La participation des enfants au choix des activités leur permettra d'être acteurs de leur temps de loisirs
- Temps de parole en fin d'activité
- Mise en place d'un théâtre forum

4) Rendre l'enfant citoyen

Favoriser l'expression, la réflexion et développer leur esprit critique

- Mise en place de temps de parole sous forme de débat appelé la limonade philosophique : il s'agit de lancer un sujet de thématique diverse tel que la discrimination, le handicap, la différence, l'écologie etc.
- A raison d'une fois par cycle nous mettons en place un ciné débat après le visionnage du film ou court métrage, nous ouvrons le débat. La parole est libre, les animateurs distribuent le temps de parole et recentre le débat si nécessaire Le film est choisi par l'ensemble de l'équipe préalablement en réunion.
- Conseil d'enfant projet en partenariat avec l'école. Les délégués de classe se réunissent 1 fois par cycle pour réfléchir ensemble à des moyens d'améliorations de l'école.
- Organisation de LA SEMAINE DE LA BIENVEILLANCE. A raison d'une semaine par cycle, les enfants pioche le prénom d'un camarade. Il a alors une semaine pour apprendre à le connaître et doit effectuer un acte de bienveillance envers son camarade. Chaque enfant doit reporter sa bonne

action sur le macaron du prénom de l'enfant pioché. Cette semaine a pour but de favoriser la cohésion de groupe, de favoriser la bienveillance et de diminuer les incivilités. Nous favorisons une pédagogie positive, et impulsons une valorisation des comportements bienveillants.

5) Rendre l'enfant éco-citoyen

Sensibiliser à l'écologie :

- Comprendre son environnement et le protéger
- Sensibiliser à l'écologie

Moyens

- Mettre en place un jardin potager et responsabiliser les enfants à son entretien.
- Mise en place d'activité autours de la biodiversité et du recyclage
- Jeux ludiques conçu par le SIDETOM
- Activité créative autour de matériel recyclé : projet Éco Modeur, création d'objet pour le marché de noël
- Espace aménagé en palette de récupération
- Projet nettoyons la nature en commun avec l'école
- Mise en place d'un composteur
- Tri sélectif (poubelle jaune, verte et noire)

Inscrire l'enfant dans une démarche scientifique (Observation- Hypothèse -Expérience Résultat et Interprétation et Conclusion) :

- Pratiquer une démarche scientifique
- Manipuler et expérimenter
- Utiliser un vocabulaire adapté
- **Développer les compétences** transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique
- Eveiller la curiosité
- **Comprendre** et observer son environnement

Moyens

- Mise en place d'ateliers scientifiques, l'enfant aura l'occasion de manipuler, d'expérimenter, de fabriquer.
- Défis sciences qui permettrons aux enfants de se poser des questions, d'essayer d'y répondre (illusions d'optique)
- Projet autour de la cuisine moléculaire



e. Protocole sanitaire

Organisation des temps périscolaires à Marie Curie et Jean Zay

Nom des personnes référentes COVID :

Caroline SANTIAGO Julie PALMADE

Organisation du temps méridien à :

Marie CURIE

Lorsque les enfants de cycle 2 (CP-CE1) sortent de classe, ils se lavent les mains sous le préau et se dirigent directement vers le restaurant scolaire avec leur animateur référent.

Les enfants sont pointés dans le hall d'entrée de la cantine.

Ils vont ensuite en direction du self-service où ils vont se servir l'entrée et le dessert sans toucher à aucun élément à part leur propre plateau afin de limiter les points de contact. L'eau et le pain sont servis par les agents de restauration ou les animateurs.

Les tables sont espacées d'au moins 1 mètre.

Après le repas lorsque tous les enfants sont sortis de la cantine des groupes d'activités sont constitués et ce jusqu'à 13h50.

Après un passage aux toilettes où les enfants se lavent les mains ils se dirigent en petit groupe vers leurs classes respectives.

Jean ZAY

Lorsque les enfants quittent la classe ils vont directement se laver les mains sous le préau.

Ils vont ensuite se faire noter par niveau sur les listings de pointage.

Les animateurs prennent en charge leur groupe d'activité et ce jusqu'à 13h50.

Les différents groupes arrivent et partent de façon échelonnée de manière à limiter le flux et la densité d'occupation du restaurant scolaire.

Les enfants mangent par groupe d'activité.

L'équipe limite le brassage des groupes entrants et sortants du réfectoire.

Mesures d'hygiène :

Les enfants se lavent les mains avant et après le repas, avant et après l'activité, après chaque passage aux toilettes, à la sortie et à l'entrée des classes.

Les salles d'activité ne sont utilisées que par un seul groupe et elles sont aérées une heure avant que le groupe ne s'y installe.

Les animateurs désinfectent les surfaces utilisées ainsi que le matériel après l'activité. Ils réalisent une hygiène des mains correcte et fréquente.

Toute l'équipe éducative est masquée et une table leur est réservée pour manger. Leur masque à ce moment-là est rangé dans des pochettes médicales. Un distributeur de gel hydro alcoolique est mis à disposition de l'équipe à l'entrée du réfectoire.

L'ALAE est équipé de thermomètres pour pouvoir mesurer la température des enfants et des personnels dès qu'ils présentent des symptômes.

Le port du masque est obligatoire pour toute personne prenant part à l'accueil tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.





a. Humains

✓ L'équipe d'animateur

NOM	PRENOM	FONCTION	DIPLOME
SANTIAGO	CAROLINE	DIRECTRICE	BPJEPS
PALMADE	JULIE	ADJOINTE	BAFD
DUGNACH	MARINE	ANIMATRICE	BAFD EN COURS
YANORI	SAMIRA	ANIMATRICE	BAFA
FARDI	MALIKA	ANIMATRICE	BAFA
MORANT	MICHAEL	ANIMATEUR	BAFA
GIL	REGIS	ANIMATEUR	BAFA
SANTIAGO	DAVID	ANIMATEUR	BAFA
ESTELA	CHRISTELLE	ANIMATEUR	BAFA
JAEGGER	VALERIE	ANIMATEUR	BAFA EN COURS

Des animateurs remplaçants viendront compléter l'équipe permanente suivant les effectifs enfants ou les absences des animateurs.

Le rôle de la directrice est :

- Le recrutement, la coordination et la formation des animateurs
- La gestion administrative Le suivi des inscriptions des enfants faites en mairie
- Le respect et la gestion du matériel
- Le relais avec l'école
- D'être garant de la sécurité physique et affective des enfants
- D'être garant de la mise en œuvre du projet pédagogique
- L'organisation de l'accueil des enfants sur le temps méridien
- Garder le lien avec l'association Léo Lagrange
- De déterminer les points négatifs et les points positifs
- De mener les réunions de préparation

Le rôle de l'animateur responsable est :

- De veiller en permanence et garantir la sécurité physique, morale et affective de tous
- D'être structurant et donner des limites en définissant un cadre
- D'être respectueux des idées de tous et doit avoir des convictions

- De mettre en place des animations innovantes, savoir planifier, organiser et les évaluer
- D'être en relation avec les enseignants pour le suivi pédagogique et du bienêtre de l'enfant
- De faire part à sa hiérarchie des difficultés rencontrées
- D'être en relation avec tous les acteurs de l'école
- De savoir travailler en équipe et respecter ses collègues
- De participer aux réunions
- De pouvoir se remettre en question et savoir s'adapter

b. Matériels

✓ Locaux de la structure

L'ALAE dispose de :

- 1 bureau pour la direction
- 1 salle de motricité
- 1 cuisine espace partagé enseignant/animateur
- 1 potager
- 2 salles polyvalentes équipées d'un point d'eau
- Les deux cours d'école
- Le plateau sportif (terrain de basket, terrain de foot) qui a été rénové durant les travaux
- Nous occupons également les salles de classes selon les besoins et les effectifs enfants

c. Financier

Les tarifs sont fixés par le Conseil Municipal et révisés chaque année. Les familles peuvent bénéficier d'aides selon leur Quotient Familial à la CAF., ou selon leur barème au régime de la MSA. La répartition budgétaire pédagogique est au choix de l'équipe de direction en fonction des priorités éducatives de l'équipe et des besoins.

d. Les partenariats

En partenariat avec les services de la division éducative de la ville dont le but est de nous proposer plusieurs projets ainsi que des activités destinées à l'enfance. Ce partenariat se situe dans la proposition et l'entraide dans la mise en place de divers projets. La mairie de la ville qui est l'organisatrice de l'ALAE par l'intermédiaire de la FLL (prestation de service public). Ces partenaires sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.



e. Fonctionnement de la structure

* Horaires

Accueil et départ échelonnés : 11h45/12h30 - 13h30/14h - 17h/18h15

MIDI

Le temps méridien est de 11h45 à 14h.

En tenant compte des constats, des objectifs éducatifs de la ville, de la fédération Léo Lagrange Méditerranée ainsi que du projet d'école, l'équipe a décidé de développer des objectifs ciblés afin d'être au plus près de la réalité du terrain et de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des enfants en tenant compte de leur environnement social, familial et culturel.

L'équipe d'animation aidera l'enfant à grandir en tant que citoyen tout en l'emmenant vers une plus grande autonomie dans ses choix et ses désirs.

× Fonctionnement

Les enfants s'inscrivent par cycle aux activités de leur choix : nous nous efforçons de leur proposer un panel d'activités varié, novateur et adapté à leurs besoins et envies.

Les repas sont fournis par le Syndicat (Sym). La société Elior prépare et livre les repas sous la forme d'une liaison froide. En tenant compte de la réglementation en vigueur les repas sont réceptionnés et servis par l'équipe d'agents de restauration. 2 employées municipales sont présentes tous les jours. Les familles ont la possibilité de demander un repas végétarien. Les agents sont tenus de servir l'intégralité du repas. Un protocole d'accueil individualisé est mis en place pour les enfants ayant des allergies alimentaires.

Ce temps de loisirs est associé à l'école. Il propose plusieurs activités qui s'inscrivent dans un projet pédagogique en lien avec celui de l'école pour une continuité et complémentarité pédagogique.

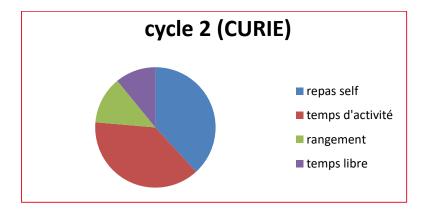
L'équipe d'animation propose un panel d'activités autour de 6 axes :

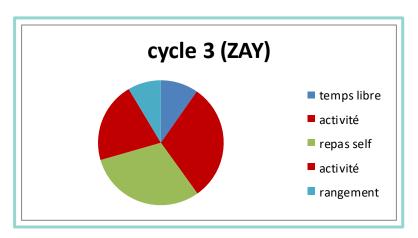
- sport et santé
- l'éducation au développement durable
- l'éducation culturelle
- sciences et technologie

Nous accueillons les enfants à 11h45 sous les 2 préaux respectifs : Préau de Marie Curie pour les cycles 2 (CP /ce1) et préau Jean Zay pour les cycles 3 (ce2, cm1, cm2, Ulis).

Le temps de repas s'organise en self :

- Les enfants des cycles 2 (Marie Curie) mangent les premiers avec leurs animateurs.
 - Le repas se prend au rythme des enfants. Le temps de repas estimé est de 25min.
- Pour les enfants du cycle 3 (Jean Zay) le repas se prend avec son groupe d'activité et son animateur réfèrent de façon échelonnée.
- A 13h50 Retour des enfants en classe accompagnés par leur animateur. Transmission animateur/enseignant.
- 13h55 retour dans le bureau de l'ALAE auprès de la direction (points du jour)





SOIR

Ce temps est consacré en partie à de l'aide aux devoirs qui est instaurée en début d'heure. Les animateurs regroupent les enfants par cycle et classes pour faciliter l'apprentissage et réduire au plus ce temps.

Des méthodes de travail et d'organisation sont données aux enfants du cycle 3 afin qu'ils puissent travailler une partie de l'heure en autonomie. Des activités sont proposées (sudoku, mots fléchés...) aux enfants qui n'ont pas de devoir et à ceux qui terminent avant la fin de l'heure.

• 17h00-17h15 Sortie des classes, les enfants rejoignent leurs animateurs

17h15-18h00 Activités ou devoirs

• 18h00-18h15 Départ échelonné

✓ Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

✓ Modalités de restauration

Nous pouvons proposer, chaque fois que cela est possible, deux types de menus, classique / végétarien, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées

* S'agissant de l'organisation de séjours ou de camps itinérants et dès lors que l'organisation le permet, nous conservons le choix entre menus avec ou sans viande.





a. La Charte de Qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respecté et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et, si nécessaire, nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

b. Les réunions d'équipes

Le directeur, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

(Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions précédant chaque période d'animation).

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité
- La grille d'auto diagnostic

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

c. Les Bilans d'activités

Les réunions en fin de cycle nous permettent d'évaluer et analyser les réussites et échec de l'activité.

Plusieurs supports d'évaluation sont disponibles pour les animateurs afin de leur permettre de poser leur projet (échéancier, objectifs, moyens et matériels nécessaires.



a. La réunion Enfants / Animateurs

Entre enfants:

Les conflits existent.

Nous investissons du temps pour aider les enfants à trouver une solution au moment d'un conflit, pour leur permettre de participer à la recherche d'une solution. Mais beaucoup d'enfants jouent ensemble, forment des groupes qui s'éclatent et se reconstruisent avec d'autres, ce qui est positif pour le développement social.

Entre les enfants et les animateurs :

L'animateur est en permanence en relation. Il doit organiser des relations, avec et au sein de son groupe, mais aussi avec chacun des enfants qui lui sont confiés.

L'animateur a la nécessité de faire appliquer les règles et trouver un équilibre pour être apprécié des enfants.

Aller vers les familles, valoriser les temps périscolaires, échangé, mieux se comprendre par :

- des affiches misent sur le panneau à l'entrée de l'école
- le site https://leolagrange-acm-perpignan.org

b. Les relations

Si les accueils périscolaires répondent aux besoins de garde des familles, ils sont également un lieu d'éducation et de loisirs pour les enfants. Les parents sont très souvent en attente de relation et de communication. Ce lien est important à différents égards :

- pour les enfants, qui se sentent rassurés par la continuité éducative entre leur famille et les accueils de loisirs et périscolaires ;
- pour les parents, qui ont besoin de confiance dans la prise en charge de leurs enfants;
- pour l'équipe de l'accueil de loisirs, qui a besoin d'inscrire ses actions dans une légitimité éducative;
- pour l'organisateur qui a besoin de faire évoluer les dispositifs d'accueil en fonction des réalités vécues par les enfants et leurs familles.

Le lien entre les familles et les accueils de loisirs correspond donc à un enjeu important.

Pour s'assurer de la qualité de ce lien et le développer de façon satisfaisante, l'ALAE propose de mettre en œuvre diverses actions :

- Un accueil systématique des familles
- o Des temps d'animation communs
- o Un spectacle de fin d'année



- Des réunions avec les parents : Ces rencontres peuvent être proposées soit en amont d'une activité particulière (sortie exceptionnelle, mini-séjour, stage...), soit pour présenter le programme des vacances scolaires et ses modalités. Ces rencontres seront organisées une fois par an particulièrement au moment de l'été et au moment de la rentrée pour les ALAE. Il s'agira de présenter le personnel d'encadrement mais également les intentions pédagogiques ainsi que les activités qui en découlent. Il sera également abordé le fonctionnement général du centre et les procédures administratives. Ce temps sera construit de façon à :
 - ¬ créer un échange avec les parents ;
 - ¬ renforcer le lien avec les équipes ;
 - ¬ mesurer la satisfaction des familles ;
 - ¬ associer au maximum les parents à la vie de l'accueil de loisirs
- o La place des partenaires : intervenants sportifs, culturels...
- o Le système d'évaluation : des activités, des équipes, temps de régulation



7. L'accueil d'enfants en situation de handicap

a. Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Nos objectifs pédagogiques et nos partenariats pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques :

→ Partenariat avec le service « HAND'AVANT 66 »

L'accueil de tout enfant en situation de handicap devra faire l'objet d'un projet individuel d'intégration validé par le responsable de l'établissement scolaire, le responsable de l'ALAE ou de l'ALSH, et le responsable éducatif avant sa mise en place.

En vue de généraliser l'accueil des enfants en situation de handicap en conformité avec la loi du 11 Février 2005 « égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et d'être garant du respect de leur droit d'accès aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), la Ville de Perpignan a signé la charte de déontologie pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées. Pour garantir la mise en œuvre de ses engagements la Ville de Perpignan a officialisé son partenariat avec le Service « Hand' avant 66 », géré par l'association les FRANCAS et l'association MIREILLE BONNET pour accompagner les équipes de professionnels d'enfance. ieunesse. après accord préalable parents.

L'engagement de la Ville de Perpignan s'appuie sur les préconisations du service Hand' avant 66. Il consiste à faciliter l'expression des familles, définir un interlocuteur(·trice) privilégié(·e) par structure pour garantir la continuité éducative, prévoir des temps dédiés avec les équipes des structures en fonction des situations et à garantir avec le(s) responsable(s) d'ACM la mise en œuvre d'un Projet d'Inscription dans un Accueil de Mineurs (PIAM). Le service agit en partenariat avec la DDCS, la CAF des PO, le CD 66, la MSA Grand-Sud, la CPAM et la MDPH.

b. Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la <u>Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.</u>

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.



8. La Fédération Léo Lagrange

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, créé le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de ieunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

a. La Fédération Léo Lagrange Fédération

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, un engagement éducatif.

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle

- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

b. La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (piloté par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL. Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons).

Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

c. La Charte de Qualité

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité. Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe

Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.





A.L.A.E. Jean ZAY

68 avenue Victor Dalbiez 66000 Perpignan

Tel.: 04 68 66 24 97 caroline.santiago @leolagrange.org

